

AGENDA

- 25-28 février / Ouagadougou** : Session de formation des membres du Comité Régional du Médicament Vétérinaire (CRMV) ;
25-29 février / Bamako : Rencontre sur l'Aménagement du Territoire et la Décentralisation dans les Etats membres de l'UEMOA
25- 29 février/ Ouagadougou : Réunion de lancement sur la réécriture des directives sur le cadre juridique, comptable et statistique des Finances Publiques des Etats membres de l'UEMOA.
26- 28 février / Lomé : Réunion UEMOA-CEDEAO de suivi de la transposition des textes communautaires, en matière de télécommunications dans les législations nationales.

Ouagadougou

Visite de travail du Directeur Général du FMI, M. Dominique STRAUSS-KAHN au siège des Organes de l'UEMOA



Présent à Ouagadougou dans le cadre d'une rencontre avec les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, le Directeur Général du Fonds Monétaire International (FMI), Monsieur Dominique STRAUSS-KAHN a effectué, mardi 26 février 2008, une brève visite de travail au siège des Organes de l'UEMOA.

Monsieur Dominique STRAUSS-KAHN et sa délégation étaient accompagnés de Monsieur Jean Baptiste COMPAORE et de Madame Minata SAMATE CESSOUMA, respectivement Ministre de l'Economie et des Finances et Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, chargé de la Coopération Régionale du Burkina Faso, ont été accueillis par le Président de la Commission, Monsieur Soumaïla CISSE, entouré des Membres des Organes.

Dans son mot de bienvenue, Monsieur Soumaïla CISSE a exprimé sa gratitude au Directeur Général du FMI qui a tenu à faire le déplacement au siège des Organes malgré un agenda chargé. Le Président de la Commission a ensuite fait le point de quelques chantiers du processus d'intégration de l'UEMOA, notamment la libre circulation des personnes et des biens, le Programme Economique Régional (PER), le programme de construction de forages ainsi que la situation difficile que traverse notre ré-

gion, consécutive au renchérissement du prix du pétrole et des produits alimentaires. L'UEMOA attend du FMI, un soutien plus accru pour ses Etats membres fragilisés par les chocs exogènes, en vue de lutter contre la pauvreté et d'accélérer la croissance, a indiqué Monsieur Soumaïla CISSE. Il a salué la coopération entre l'UEMOA et le FMI, coopération qu'il souhaite voir renforcée au profit des Etats membres.

Touché par cette marque de sympathie, Monsieur Dominique STRAUSS-KAHN, qui a affirmé avoir placé son mandat sous le signe de la réforme du FMI pour l'adapter aux exigences actuelles, a justifié sa visite à l'UEMOA, comme un devoir de témoignage de son soutien à « l'une des organisations régionales, la plus avancée en matière d'intégration économique ».

Il s'est félicité des efforts déployés par l'UEMOA pour combattre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations malgré un environnement macroéconomique difficile, dû à la faiblesse des prix mondiaux du coton et aux cours élevés du pétrole. La crise économique dans le monde a des conséquences partout, y compris en Afrique où on a enregistré des taux de croissance notables. Il a promis d'aider à asseoir des systèmes fiscal et douanier adaptés, tout en veillant à ce que l'endettement ne dérape pas. Le Directeur Général du FMI a trouvé « remarquable que l'Afrique ait enregistré des taux de croissance de 4 à 6% par an au cours des cinq dernières années, en dépit des crises ».



La visite de Directeur Général du FMI en images



Rencontre entre les Membres des Organes et la délégation du FMI, présidée par le Président de la Commission, Monsieur Soumaïla CISSE, en présence des membres du Gouvernement du Burkina Faso.



Séance de travail et remise de présents au Directeur Général du FMI et à son épouse.

Le Directeur Général du FMI posant avec les Membres des Organes de l'UEMOA et du Gouvernement du Burkina Faso.



Première réunion du Comité de Pilotage élargi du Programme Indicatif Régional (PIR) 9^{ème} FED/UEMOA/CEDEAO



De gauche vers la droite : Monsieur Gerardus GIELEN, Chef des Opérations de la Délégation de la Commission Européenne au Burkina Faso, Monsieur N'galadjo Lambert BAMBA, Commissaire chargé des Politiques Macroéconomiques à la Commission de la CEDEAO et Monsieur Ibrahim TAMPONE, Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Transports et du Tourisme, assurant l'intérim du Commissaire chargé du Département du Marché Régional du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération, à l'ouverture des travaux.

Le Comité de Pilotage élargi du Programme Indicatif Régional (PIR), 9^{ème} FED/UEMOA/CEDEAO, s'est réuni, du 18 au 20 février 2008 à Ouagadougou, en vue d'évaluer l'état d'avancement de l'ensemble des projets relatifs à l'appui à l'intégration régionale et au commerce.

Outre les représentants de l'UEMOA, de la CEDEAO, de l'Union Européenne, du secteur privé et de la société civile, ont pris part aux travaux le Ministre de l'Economie et des Finances de la Mauritanie et le Ministre Délégué aux Finances et du Développement Economique de la Sierra Leone

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur N'galadjo Lambert BAMBA, Commissaire chargé des Politiques Macroéconomiques à la Commission de la CEDEAO, en présence de Monsieur Ibrahim TAMPONE, Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Transports et du Tourisme, assurant l'intérim du Commissaire chargé du Département du Marché Régional du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération et de Monsieur Gerardus GIELEN, Chef des Opérations de la Délégation de

la Commission Européenne au Burkina Faso.

Monsieur Ibrahim TAMPONE a, au nom du Président de la Commission, remercié tous les partenaires techniques et financiers et particulièrement l'Union Européenne, pour leur appui constant et soutenu à la cause de l'intégration régionale. Il a rappelé que le Comité de pilotage est un mécanisme mis en place pour assurer un suivi efficient de la mise en œuvre du PIR-9^{ème} FED.

Le représentant de la Commission Européenne, Monsieur Gerardus GIELEN a réitéré l'engagement de l'UE à accompagner l'UEMOA et la CEDEAO dans la construction de l'Intégration régionale et salué la dynamique de coopération, de coordination et de convergence croissante qui a caractérisé les relations entre l'UEMOA et la CEDEAO au cours de ces deux dernières années. Selon Monsieur GIELEN, la réunion devrait permettre de surmonter les blocages auxquels les programmes innovateurs se heurtent inévitablement et de réaliser une avancée des différents projets et programmes en cours.

Le Commissaire N'galadjo Lambert BAMBA a, quant à lui, salué la qualité des relations qu'entretiennent l'UEMOA et la CEDEAO avec l'UE.

Il a rappelé le contexte de ce programme qui découle des Accords de Cotonou et qui vise à éliminer les facteurs pénalisants vers un espace économique commun. Par ailleurs, il a rassuré les partenaires européens sur la "ferme intention de notre région de conclure un APE qui prenne en compte nos préoccupations de développement". Il a affirmé que la CEDEAO jouera sa partition en collaboration avec l'UEMOA pour donner les impulsions nécessaires en vue d'aboutir à un accord en cohérence avec les aspirations des populations.

Au cours des travaux, les conclusions de la réunion du Comité de pilotage restreint tenue à Abuja, du 26 au 27 novembre 2007, ainsi que l'ensemble des projets du PIR et les difficultés rencontrées ont été présentées. A la suite des débats, les participants se sont félicités :

- de la pertinence du choix des domaines de concentration ciblés dans le cadre des projets ;
- de la signature des conventions de contribution CEDEAO et UEMOA qui marquent un passage important vers une nouvelle méthodologie de mise en œuvre de l'appui de la CE à l'Afrique de l'Ouest.

Les participants ont aussi relevé quelques difficultés liées à l'insuffisance des actions concrètes pour le secteur privé, la faible prise en compte de l'industrialisation dans le PIR, la complexité des procédures du FED pour la mise à disposition des fonds, le retard dans la mise en œuvre des projets éligibles au titre de ce programme, le faible taux d'absorption des ressources allouées aux projets, ainsi que l'insuffisante application de la convention portant adoption des règles du Transit Routier Inter Etat (TRIE) par de nombreux pays.

S'agissant des présentations des secteurs de concentration, les échanges ont permis de mettre en lumière les constats suivants :

Secteur de concentration 1

- Appui à l'intégration économique régionale de l'Afrique de l'ouest, gestion décentralisée (ROC 15) : ce projet est partiellement mis en œuvre. Le programme qualité a démarré depuis 3 mois.

(Suite en page 3)

- Appui à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (ROC 16) : la mise en œuvre des conventions a porté sur 3 à 4 mois au lieu des 12 initialement prévus. Quelques activités ont été conduites et le paiement des compensations financières au Etats a été effectué.

- Appui à l'intégration régionale et aux négociations APE (ROC 9) : ce projet a permis une meilleure préparation de la région pour les négociations APE avec l'implication des acteurs non étatiques.

Secteur de concentration 2

-Appui aux programmes de formation de l'ASECNA (ROC 01) : le programme a été jugé pertinent compte tenu des problèmes de sécurité aérienne en Afrique de l'Ouest. Toutefois, les prévisions en termes de personnel formé ne seront pas atteintes.

- Facilitation des transports (ROC 14) : ce projet est confronté aux problèmes de la date limite de passation des marchés. Aussi, est-il urgent de signer des accords bilatéraux pour l'implantation des postes de contrôle juxtaposés qui n'ont pas encore fait l'objet de signature. Des accords existent entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, le Togo et le Bénin, le Burkina Faso et le Ghana, le Bénin et le Niger. Les discussions sont toujours en cours au niveau des frontières entre le Ghana et le Togo, le Burkina Faso et le Niger et entre le Bénin et le Nigéria.

- Appui au plan national de transport de la Gambie (ROC 12) : le projet a démarré depuis 6 mois. Il permet notamment un appui au programme routier de la Gambie et la construction de routes reliant ce pays au Sénégal.

Secteur hors concentration

- Programme régional de santé en Afrique de l'Ouest (ROC 03) : la pertinence du programme a été soulignée comme étant l'un des programmes ayant un impact direct sur les populations et le développement économique et social des pays impliqués.

Dans le but d'améliorer les performances du programme, un cadre de concertation été mis en place, en vue de faciliter la mise en œuvre des différentes activités, notamment dans les domaines suivants : le développement du secteur pharmaceutique (lutte contre le marché illicite des médicaments et la contrefaçon, harmonisation des réglementations et législations pharmaceutiques dans les pays concernés) et le contrôle transfrontalier des épidémies.

- Plateforme pour le développement rural et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (ROC 2) : le projet est terminé et son exécution a été jugée satisfaisante. Il est recommandé d'envisager un nouveau projet dans le 10^{ème} FED qui pourrait être adossé à une organisation régionale.

Le site web du PIR, en expérimentation, a été également au centre des discussions. Conçu pour améliorer la coordination UEMOA-CEDEAO, le projet a suscité des échanges portant notamment sur son appropriation par les deux organisations régionales et sur les moyens à mettre en œuvre en vue de sa pérennisation. Dans le cadre de l'amélioration de ce site, il a été préconisé d'y prévoir un forum d'échanges et d'envisager de créer des liens avec le site UEMOA et le site CEDEAO.

En conclusion, il a été proposé de considérer qu'il s'agit d'un site de départ, à partir duquel des améliorations seront apportées.

A l'issue des travaux, le Comité a formulé recommandé :

- une meilleure appropriation des procédures FED par les institutions régionales et les organisations spécialisées ;
- l'implication des acteurs non étatiques dans la conception et la mise en œuvre des projets si nécessaire ;
- la vulgarisation, la sensibilisation et le renforcement de l'application du Transit Routier Inter Etat pour la facilitation du transport ;
- le renforcement des capacités des institutions régionales ;
- le suivi méthodique et rigoureux dans la mise en œuvre des projets ;

- le lien entre les objectifs du Programme Indicatif National (PIN) et le Programme Indicatif Régional (PIR).

Le Comité a également invité es Etats membres concernés à conclure les accords bilatéraux nécessaires sur les postes juxtaposés afin de permettre le démarrage des travaux de construction.

Niamey

Troisième réunion du Comité Consultatif de Sûreté de l'Aviation Civile

Le Comité Consultatif de Sûreté de l'Aviation Civile a tenu sa troisième réunion à Niamey, du 18 au 22 février, en vue de passer en revue le cadre juridique communautaire relatif à la sûreté de l'aviation civile, les programmes de formation et d'audit des aéroports de l'Union pour l'année 2008.

A l'issue des travaux, le Comité a jugé satisfaisant les résultats de stage de formation en sécurité aérienne (AVSEC) de cinq auditeurs, réalisé avec le concours de la Conférence Européenne de l'Aviation Civile (CEAC). Il a recommandé la poursuite de la formation d'auditeurs, condition nécessaire à la bonne exécution du programme des audits des aéroports de l'Union. Il s'est, par ailleurs, félicité du bon déroulement de l'audit-pilote de l'aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar.

Le Comité a adopté le programme d'activités 2008-2009, notamment le calendrier de la formation d'auditeurs en sécurité aérienne, des audits et inspections et des séminaires de sensibilisation sur la politique commune de sûreté de l'aviation civile au sein des Etats membres de l'Union.

Il a également procédé à une revue du Règlement N°11/2005/CM/UEMOA relatif à la sûreté de l'aviation civile au sein des Etats membres de l'UEMOA et de ses deux annexes.

En marge des travaux, les participants ont effectué une visite technique guidée de l'aéroport international Diiori Hamani de Niamey.